
UTILISATION ET POSSIBILITES DES ENQUETES PAR SONDAGES
POUR LA MESURE DE LA MIGRATION INTERNATIONALE EN AFRIQUE

Communication pour le séminaire sur les migrations
internationales organisé par le CICRED

Buenos Aires - 5/11 mars 1974

Section de Démographie de l'ORSTOM

PICOUET Michel

Décembre 1973

30 OCT. 1975

O. R. S. T. O. M.

Collection de Références

n° B7829 Demogr

VUE D'ENSEMBLE

- 1 - Les enquêtes par sondages se sont révélées dans de nombreuses disciplines comme l'instrument idéal de recueil de l'information statistique. Ce type d'observation connaît sans cesse des améliorations en raison du perfectionnement très poussé du matériel électronique sur lequel il est traité et des domaines de plus en plus complexes qu'il aborde.
- 2 - En démographie on s'est d'abord attaché à observer les phénomènes qui se rattachaient directement au mouvement naturel de la population : natalité, mortalité, fécondité ... et à la description des structures. Le développement de ces enquêtes était surtout lié aux lacunes de l'information existante obtenue le plus souvent par les recensements et l'état civil. C'est dans ce cadre que l'on peut placer les enquêtes par sondages lancées par l'INSEE dès 1952 dans la plupart des pays africains francophones. Puis des enquêtes plus élaborées sur la mortalité et la fécondité ont permis de mettre au point des méthodes d'observation combinant l'observation rétrospective et l'observation suivie.
- 3 - Aux données sur le croît naturel et sur les structures se greffaient naturellement des données sur la mobilité physique qui apparaissait comme un sous produit "imprévu" ou "inattendu" selon les cas. Le point important c'est que l'on trouvait une matière qui pouvait, en ce qui concerne la migration internationale, compléter ou remplacer efficacement les contrôles d'entrées et de sorties du territoire qui fonctionnent dans la presque totalité des pays.
- 4 - En effet, la part croissante de la migration internationale dans l'économie des pays africains - échanges entre pays limitrophes - forte demande de main d'oeuvre des pays européens ... est telle que l'information relevée par les fiches de police est totalement insuffisante, non seulement pour contrôler le mouvement, mais également pour le comprendre, l'analyser et saisir ses effets sur l'économie et les structures du pays. Un plan de développement ne peut se comprendre sans qu'il y soit intégré des prévisions sur l'émigration internationale. Imagine-t-on une politique de l'emploi sans cette connaissance alors que l'on compte sur l'émigration internationale pour absorber plus du tiers des emplois à créer ? (1)
- 5 - De sorte que quelques enquêtes (encore très rares) s'orientent vers l'observation de l'émigration. S'agissant d'un phénomène

(1) Comme c'est le cas en Tunisie. Options sur l'emploi. IV plan de développement économique et social. 1973-1975.

complexe - l'évènement étudié (le départ d'un individu) ne laissant souvent que peu de traces dans la population d'origine; la rareté de l'évènement au niveau de l'ensemble de la population ... - de nombreux problèmes méthodologique demeurent. Ce qui nuit probablement au développement rapide de ce type d'enquêtes. Néanmoins, la plus grande maîtrise des méthodes d'observation à passages répétés laisse espérer une évolution rapide dans ce domaine.

On trouvera dans ce qui suit quelques exemples d'enquêtes par sondages réalisées en Afrique qui permettent d'obtenir des données sur la migration internationale. Il ne s'agit pas d'un répertoire mais plutôt d'une esquisse des possibilités de quelques enquêtes pour l'analyse de ce phénomène. Sont exclus, dans cette présentation, le problème particulier des nomades dont les parcours couvrent plusieurs pays et les enquêtes réalisées en Europe sur les émigrants africains.

- 6 - Il est commode de distinguer l'Afrique du Nord où l'émigration internationale se fait presque exclusivement au bénéfice de l'Europe, (exception faite de l'émigration tunisienne vers la Libye (1), et l'Afrique au Sud du Sahara où l'émigration internationale outre-mer vers l'Europe est encore faible (bien qu'en accroissement rapide dans certains pays), mais où les migrations entre états voisins sont quelquefois très importantes et recouvrent des aspects mal connus (migration vers un pôle économique en plein développement - migration traditionnelle à l'intérieur d'une région ethnique couvrant plusieurs pays...

TYPES D'ENQUETES

- 7 - Plusieurs types d'enquêtes ont été réalisées en Afrique suivant les objectifs poursuivis, les moyens, les populations étudiées. On peut distinguer trois grands types en se basant sur la méthode d'observation : rétrospective, répétée et continue.

La méthode rétrospective a des possibilités limitées lorsque l'enquête a lieu dans les zones de départ. Elle est donc très souvent associée à d'autres méthodes d'observation (suivie, enquête renouvelée etc...).

C'est des opérations à passages répétés que l'on tire naturellement les données les plus intéressantes puisque l'on peut étudier à partir d'un état initial de la population tous les changements survenus entre deux passages.

(1) Cette émigration a connu une très forte intensité de 1968 à 1971. Son niveau est actuellement moyen. Le mouvement très peu contrôlé les premières années a peu à peu été règlementé non sans mal.

L'observation continue est une opération très lourde, puisqu'il s'agit d'enregistrer tous les déplacements au fur et à mesure qu'ils ont lieu. Elle est de ce fait limitée à des zones restreintes (axe routier, croisement, postes frontières ou groupes de villages...).

Chaque enquête privilégie telle ou telle méthode ou en combine plusieurs, cela dépend dans une large mesure du matériau statistique existant et des possibilités qu'il offre (base de sondage - délimitation précise du territoire par exemple)

- 8 - En Afrique du Nord où l'information statistique est déjà très élaborée (recensement périodiques, état civil ayant une couverture acceptable (1)), on trouve peu d'enquêtes utilisant l'observation continue mais plutôt des grandes enquêtes nationales rétrospectives ou à passages répétés (Algérie et Tunisie). Les données sur les migrations sont généralement des sous-produits de ces enquêtes.

Il y a peu d'enquêtes spécifiques sur la migration internationale. Notons cependant que les trois pays du Maghreb réalisent actuellement des enquêtes sur la mobilité (Enquête Migration et Emploi-Tunis 1972-73 - Enquête sur l'exode rural de l'AARDES en Algérie - Enquête sur la migration de l'INSEA au Maroc).

L'émigration internationale est intégrée dans ces enquêtes dans la mesure où il n'y a pas de séparation stricte entre les mouvements internes et les mouvements internationaux. Les pays étrangers forment un ou plusieurs pôles d'attraction qui entrent le plus souvent en concurrence avec les pôles d'attraction internes. L'interrelation des flux ne permet pas de les isoler et d'entreprendre l'étude à part (du moins dans les pays de départ).

En résumé, en Afrique du Nord :

- . La migration internationale se fait presque exclusivement vers l'Europe. Les mouvements intermaghrébins sont très faibles à l'exception de l'émigration tunisienne vers la Libye. Aucune enquête n'existe sur ce sujet.
- . Les enquêtes spécifiques dans les pays de départ sont quasi inexistantes - les nombreuses études faites sur le sujet viennent d'observations réalisées dans les pays d'accueil.
- . Cette émigration est en grande partie contrôlée et soumise à des accords précis entre les pays concernés. Des fiches

(1) 95 % environ pour les naissances et proche de 70 % pour les décès en Tunisie.

sont tenues par les Offices qui s'occupent de l'organisation de ces mouvements.

- . Les enquêtes à passages répétés permettent de compléter les données officielles d'entrées et de sorties par une analyse plus fine des structures des populations en cause.
- . Dans chaque pays du Maghreb, des enquêtes migration sont réalisées. Orientées vers l'exode rural ou l'urbanisation elles intègrent dans leur problématique l'émigration internationale dans la mesure où celle-ci intervient sur la direction et l'ampleur des flux, soit en décidant les candidats à l'émigration à se diriger plutôt vers l'étranger (flux concurrent) soit en poussant un certain nombre d'individus qui n'avaient jusque là pas l'intention de migrer à partir pour l'étranger (flux complémentaire) - cas de l'émigration tunisienne vers la libye.

9 - Dans l'Afrique au Sud du Sahara, l'information statistique repose pour une très large part sur les enquêtes (recensements et état civil sont rares) - ainsi les enquêtes démographiques réalisées de 1955 à 1964 dans les 15 pays africains d'expression française. Par ailleurs, la mobilité interne et la mobilité internationale sont particulièrement liées en raison notamment des découpages territoriaux et nationaux assez récents. On trouvera donc un plus grand nombre d'enquêtes spécifiques aux migrations, certaines étant même assez anciennes telle l'enquête migration au Ghana de 1953-55 (1). Si dans l'ensemble ces enquêtes sont souvent limitées à de petites zones (caractère d'expériences méthodologiques - recherche d'une information partielle - manque de moyens - monographies ...), il existe des enquêtes à plus grande échelle. La plupart sont récentes (Enquête sur les migrations Mossi en Haute Volta ; Enquêtes réalisées au Nigéria et au Ghana...)

L'observation continue y est plus largement employée. L'enregistrement se fait dans des zones bien déterminées. Ainsi au Cameroun, on a observé tous les déplacements qui se sont effectués le long d'un axe routier pendant une année (2), (dans d'autres enquêtes on a observé un croisement, un poste frontière ou des villages dans lesquels on demande au chef d'enregistrer tous les départs et entrées pendant une période déterminée...). La caractéristique de ces enquêtes, en dehors de la richesse de la docu-

(1) "Migrations au Ghana - Enquête 1953-55" J. Rouch - Journal de la Société des Africanistes - n° 26 - Paris 1957.

(2) "Deux essais de mesure des relations ville-campagne" - A Franqueville - ORSTOM Yaoundé.

mentation obtenue, est qu'elle donne rarement une vue globale du phénomène. De sorte que les Etats sont amenés aujourd'hui à réaliser des enquêtes plus vastes. Ces opérations deviennent possibles avec l'amélioration de l'infrastructure statistique - campagne de recensement qui couvre peu à peu toute l'Afrique depuis 1970.

En résumé, dans l'Afrique au Sud du Sahara :

- . La migration internationale en provenance de l'Afrique vers l'Europe est faible. Elle ne fait pas l'objet d'enquêtes spécifiques.
- . La migration entre Etats est très importante dans certaines régions de l'Afrique. On assiste à une sorte de phénomène de redistribution de la population depuis l'indépendance. Des enquêtes ont suivi les mesures pour le contrôler.
- . Les enquêtes réalisées entre 195² et 1964 dans les pays d'expression française apportent une première information sur la mobilité africaine - données globales à partir du lieu de naissance.
- . De grandes enquêtes sont de nouveau nécessaires - réalisables après la campagne de recensement actuelle.

LES ENQUETES PAR SONDAGES TRAITANT DE L'EMIGRATION INTERNATIONALE EN AFRIQUE DU NORD

10 - Les enquêtes à passages répétés (1)

. La Tunisie en 1968-69 et l'Algérie en 196⁹-70 ont réalisé chacune une enquête à passages répétés à trois passages successifs à six mois d'intervalle. Ces deux enquêtes ont de nombreux points communs au niveau de la méthode d'observation et de la technique d'enquête, mais elles divergent sensiblement au niveau des méthodes d'exploitation et d'analyse. Les effectifs observés étaient de 125.000 personnes en Tunisie et de 400.000 en Algérie.

. Les objectifs sont identiques. Il s'agissait de tenter une approche du mouvement de la population à partir d'une enquête spécifique, qui pouvait d'une part permettre une actualisation des recensements de 1966, et d'autre part de mesurer avec une précision raisonnable les principaux taux démographiques : natalité, mortalité, fécondité, mouvements migratoires, taux d'activité... et d'en rechercher les composantes, en particulier en fonction de l'âge.

(1) On trouvera une description détaillée de ces enquêtes dans "les enquêtes démographiques à passages répétés - Méthodologie -" INED, INSEE, ORSTOM - 1972

. Techniques d'enquêtes. Combinaison de l'observation rétrospective et de l'observation suivie. Au premier passage l'enquête est purement rétrospective, la période de référence est définie par rapport à une date antérieure, celle du dernier Aïd Essegir, fête marquant la fin du ramadan. Aux 2ème et 3ème passages sont observés tous les évènements survenus dans l'intervalle de six mois. Dans chacune des enquêtes on connaît l'ensemble des évènements survenus pendant deux séquences de six mois, soit une année exacte d'observation.

. Observation et mesure des déplacements. Le principe retenu dans une enquête à passages répétés est de ne pas chercher à priori de distinction entre les différents types de déplacement (saisonnier, interne, international...), mais d'enregistrer tous les déplacements. Puis, par un certain nombre d'informations telle la destination, la durée du déplacement, la raison ..., d'opérer à postériori la distinction entre les flux temporaires et les flux définitifs et parmi ceux-ci, entre les flux internes et les flux internationaux.

. Dans l'enquête tunisienne il n'y a pas de questions particulières concernant les migrations. Le souci de maintenir l'homogénéité de l'échantillon (échantillon de ménages) a conduit à suivre les ménages quand cela était possible - à noter que les ménages partis à l'étranger étaient de toutes façons perdus pour l'observation. Pour les individus, l'enquêteur repérait sans difficultés, à partir de la liste des personnes présentes au passage précédent, les personnes qui étaient absentes ou nouvelles venues. Pour les personnes absentes, il devait noter dans la ligne correspondante la raison de l'absence, la durée et si l'intention de la personne était de revenir dans le ménage ou non. Dans tous les cas, même si le ménage n'était pas retrouvé, la situation de départ (1er passage) permettait de connaître les caractéristiques des migrants.

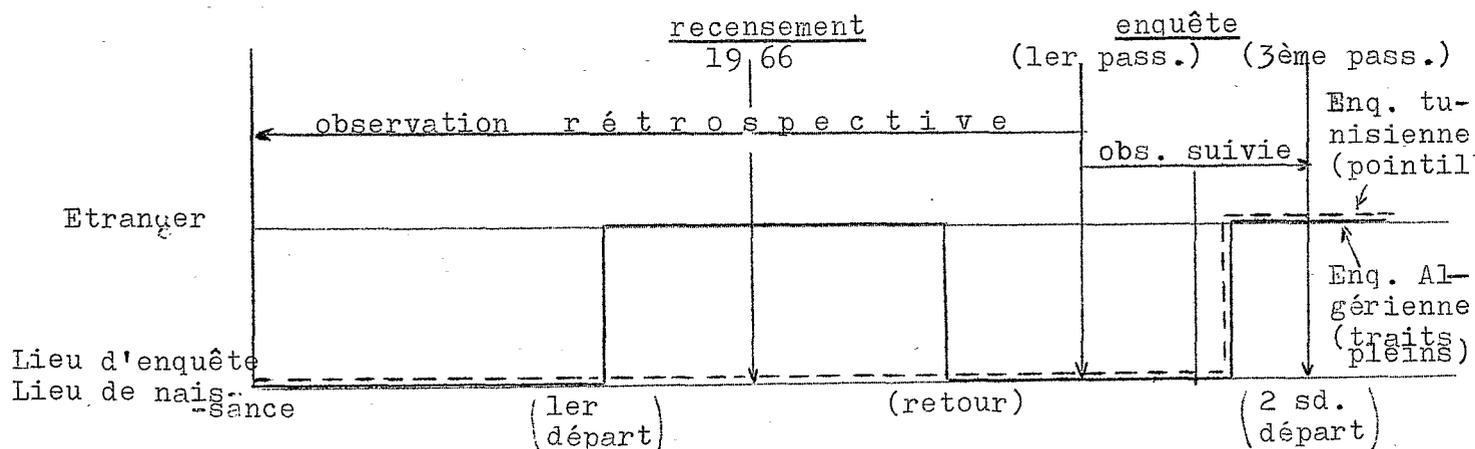
. Dans l'enquête algérienne, l'unité échantillon n'était pas le ménage, mais une aire géographique. Il n'était donc pas nécessaire de suivre les ménages pour maintenir l'homogénéité de l'échantillon, mais seulement d'enregistrer les entrées et les sorties de l'aire échantillon, qu'il s'agisse de ménages ou d'individus. La méthode est plus sûre à condition que l'aire soit délimitée de façon identique aux trois passages. Aux données propres à l'observation suivie, s'ajoutaient des questions rétrospectives portant sur la situation antérieure à la date du 1er passage. Ces questions portaient sur :

- résidence au 1/4/1966 (date du dernier recensement)
- depuis quand résidiez-vous ici ?
- dernière résidence.

Il est donc possible dans cette enquête d'observer à la fois l'émigration et l'immigration, alors que l'enquête tunisienne ne permet que l'étude de l'émigration.

Par ailleurs, il était demandé aux chefs de ménage dont la résidence était la même qu'au recensement de 1966 (c'est-à-dire un peu plus de 3 ans plus tôt) d'établir la liste des personnes qui à ce moment là faisait parti du ménage mais n'en faisait plus parti à la date d'enquête ; les renseignements recueillis devaient correspondre à la situation de ces personnes au moment du départ.

Pour comparer l'enregistrement de la mobilité dans les deux enquêtes, prenons le cas d'un individu qui est parti travailler en Europe en 1965, est revenu dans son village natal avant la date du 1er passage puis reparti à l'étranger avant le 3ème passage. Le schéma dans les deux enquêtes est le suivant :



On voit que l'enquête tunisienne ne peut pas enregistrer le 1er départ vers l'étranger.

. D'une manière générale, les enquêtes à passages répétés permettent donc de recueillir des données sur l'émigration internationale, même si l'étude de celle-ci ne figurait pas aux objectifs. C'est un point important dans la mesure où la faible inertie de la migration peut rendre opportun d'une année à l'autre une étude qui n'avait pas été prévue dans le programme initial d'analyse (notons également que le phénomène peut être étudié en relation avec la mobilité interne). C'est le cas de la Tunisie où l'émigration internationale jugée jusqu'en 1968 comme secondaire, s'est développée à un tel rythme (approchant en 1970 le rythme algérien) qu'il a été nécessaire de rechercher toutes les données qui pouvaient éclairer le phénomène. L'enquête a pu fournir ainsi une évaluation de l'émigration internationale au cours de la période de référence, situant l'ampleur, l'origine (sa part notamment dans l'exode rural), les modalités et les caractéristiques de ce mouvement - voir ci-après les taux d'émigration par région et milieu obtenus par cette enquête.

région	Taux d'émigration internationale par région et milieu (pour mille)		Taux d'émigration par âge et sexe des émigrants (pour mille)		
	urbain	rural	âge au 1er passage	S.M.	S.F.
Capitale	7.3	1.7	0.4	0.1	0.2
Bizerte	4.7	6.1	5.9	0.5	0.6
Nabeul	2.9	0.4	10.14	0.3	0.6
Nord-Ouest	3.1	1.8	15.19	10.6	3.6
Centre	6.3	2.3	20.24	37.0	6.6
Sahel	5.7	6.5	25.29	31.8	3.2
Sud	10.6	8.2	30.34	19.6	0.8
			35.39	16.0	0.2
Ens.	5.6	4.3	40.44	11.3	-
			45.49	8.9	-
			50.54	7.2	-
			55.59	2.8	-
			Ts. âges	8.3	1.2

. Notons enfin que les renseignements obtenus ainsi sont très complets. A la possibilité de croiser la plupart des caractéristiques des émigrants avec l'âge, s'ajoute également la possibilité de distinguer parmi eux, la migration des ménages et celle des individuels ; la migration volontaire de la migration passive (femmes et enfants)...

. L'intérêt de ces enquêtes pour l'étude de la migration internationale est donc indéniable. Les départs sont observés de la façon la plus fine qu'il soit, Leur principal inconvénient tient à la lourdeur des opérations sur le terrain (trois passages), au champ de l'enquête (ensemble national), aux difficultés d'exploitation...

- 10 - L'enquête migration et emploi-Tunis 1972-73 a été réalisée suivant des principes assez proches de ceux des enquêtes à passages répétés. Deux passages à un an d'intervalle ont été effectués sur un échantillon de 10.000 personnes. Le sondage était par grappe, la base de sondage : la liste des ilôts au recensement de mai 1966 actualisée à la date de l'enquête.

Le premier passage comportait un questionnaire très détaillé sur la mobilité passée des individus et ménages enquêtés. Il était possible de reconstituer l'ensemble des itinéraires qui avaient conduit à l'installation des émigrants dans la capitale. Le second passage était principalement axé sur les mouvements d'entrées et de sorties qui avaient affecté la population échantillon. L'accent était mis sur les départs vers l'étranger ; un nombre non négligeable de personnes ayant exprimé au premier passage leur intention de partir. On a pu ainsi observer le développement des départs vers l'étranger, constater la part relative plus importante des personnes non originaires de Tunis parmi les émigrants et mettre ainsi en relief le rôle de relais que joue la capitale dans ce domaine...

L'inconvénient majeur de ce type d'enquête tient à l'étroitesse de l'échantillon qui ne permet pas d'étendre très loin l'analyse ; des problèmes de signification intervenant dès que l'on cherche à introduire plusieurs caractéristiques.

- 12 - Dans chacun des pays du Maghreb existent actuellement des enquêtes générales sur l'exode rural. Ces projets sont en cours ou en voie de réalisation.

Projet CERES - Exode rural (Tunisie) environ 10.000 ménages - National.

Projet AARDES - Exode rural et urbanisation (Algérie) environ 3.000 ménages - National.

Enquête INSEA - Etude de l'exode rural dans les lieux d'accueil (Maroc) - centres urbains.

Bien que les données sur l'émigration internationale seront probablement faibles, ces enquêtes ont une certaine importance car elles décrivent les mécanismes de formation des flux, le rôle des villes dans le processus migratoire, la concurrence entre les pôles d'attraction intérieurs et les pôles d'attraction extérieurs, les effets d'une politique libérale en matière de migrations sur le réseau des flux internes ou au contraire celle d'un arrêt brutal de l'émigration internationale qui rappelons-le est très sensible à la conjoncture économique des pays d'accueil.

Les données sur les mouvements externes sont plus nombreuses lorsque l'enquête est effectuée sur les lieux de départ.

- Enquête AARDES. Exode rural. Le phénomène est étudié dans les lieux d'accueil (villes de plus de 30.000 habitants) sur un échantillon de 20.000 personnes environ. L'étude portera en priorité sur les grandes agglomérations. Les

données sur l'émigration internationale seront très limitées.

- . Enquête CERES. Elle doit se dérouler au cours de l'année 1974 et porter dans un premier stade sur les lieux de départs. Les zones naturelles échantillons seront enquêtées exhaustivement. L'étranger est considéré comme un pôle d'attraction parmi d'autres. L'observation est rétrospective et porte à la fois sur le cheikh (responsable local) comme agent d'information et sur les ménages. Dans une seconde étape, l'enquête sera réalisée dans les lieux d'accueil, villes moyennes et grandes villes. Il est par ailleurs prévu de compléter l'information recueillie en Tunisie par des enquêtes directes auprès des communautés d'émigrés tunisiens installées en Europe.

13 - Enquête spécifique sur l'émigration internationale

En raison de l'accroissement rapide de la migration vers l'étranger depuis 1968, un projet d'étude sur le sujet a été mis au point en Tunisie. Bien que le projet n'ait pas été réalisé(1), le procédé est intéressant et il paraît utile de le décrire.

Le principe était de confronter les sources existantes (fichiers, masse annuelle des mandats en provenance de l'étranger, fichier de l'office de l'émigration - OFPE), avec les résultats d'une enquête directe auprès des cheikhs. Cette enquête comprenait trois volets :

- . Enquête exhaustive auprès de l'ensemble des cheikhs et chefs de quartier. Le cheikh devait établir la liste nominative des personnes originaires du cheikhat résidant actuellement à l'étranger, avec la date de départ, la destination ...

- . Enquête de contrôle menée par le service statistique auprès d'un certain nombre de cheikhs tirés par sondage sur la liste initiale. Le principe était de reconstituer à partir du recensement de mai 1966, la liste des personnes âgées de 10-45 ans et présentes dans le cheikhat au moment du recensement et de rechercher, auprès du cheikh ou des ménages si cela était nécessaire, le devenir de ces personnes. Ces enquêtes devaient permettre une estimation du taux de couverture de l'enquête nationale "cheikh".

- . Il était prévu également de tenter un enregistrement continu dans les cheikhats enquêtés. Un carnet devait être remis au cheikh pour qu'il y note tous les déplacements dont il aurait eu connaissance au cours de la période choisie (entre deux Aïd el

(1) La date du prochain recensement tunisien ayant été avancée, l'opportunité d'une telle enquête était moins vive.

Kébir). Des enquêtes de contrôle périodiques auraient permis de juger de la validité de cet enregistrement. Ceci avait été envisagé dans la mesure où un certain nombre de cheikhs enregistraient spontanément ces mouvements avec un degré d'ommission très acceptable.

LES ENQUETES PAR SONDAGE TRAITANT DE LA MIGRATION INTERNATIONALE DANS L'AFRIQUE AU SUD DU SAHARA

- 14 - Les enquêtes par sondages réalisées dans les pays d'expression française de 1954 à 1964 (1). Dans toutes ces enquêtes, on a posé une question sur le lieu de naissance et dans la plupart des cas une colonne était également prévue pour la durée de séjour dans la résidence actuelle. Les données disponibles permettent de répartir les résidents étrangers selon leur pays d'origine. Lorsque la question sur la date d'installation était posée on pouvait calculer l'apport migratoire net sur une période donnée (une année par exemple).

Les rapports de ces enquêtes présentent donc tous une série de résultats sur les personnes qui ne sont pas nées dans le pays où elles résident. Ces résultats sont croisés avec les caractéristiques essentielles de ces personnes. Notons que l'observation est ici faite dans les lieux d'accueil, que la mesure porte sur le bilan net des mouvements et ne donne qu'une vague idée de l'ampleur réelle des flux (notamment rien sur l'importance du phénomène des retours, mis par la suite en évidence par les enquêtes sur Abidjan et Yaoundé).

- 15 - Les enquêtes migration de Côte d'Ivoire et du Ghana de 1958 à 1960 (2). L'objectif principal était de mesurer l'afflux d'étrangers dans les deux pays qui attirent le plus de manoeuvres saisonniers.

La méthode suivie était assez originale puisque le champ de l'étude n'était pas dans ce cas une population définie par un territoire donné mais le flux total des passages de migrants à certains points d'observation privilégiés : postes frontières, bacs, gares routières ... Aux points de passages retenus (gare routière en Côte d'Ivoire, bac au Ghana) on opérait un sondage sur l'ensemble des personnes qui transitaient par ce poste de contrôle.

(1) se référer pour les résultats sur la mobilité tirés de ces enquêtes, à "Démographie Comparée - Tome II volume 7 : déplacements temporaires et migrations" L. ROUSSEL - DGRST-Paris 67.

(2) Cette enquête a suivi une première enquête effectuée au Ghana au cours des années 1953-55. "Migrations au Ghana-Enquête 1953-55" J. ROUCH - Journal de la Société des Africanistes n° 26-1957.

Le Questionnaire, identique dans les deux enquêtes menées simultanément dans les deux pays, visait :

- . à analyser les flux des migrants dans les deux sens, (origine, destination, durée de séjour, intention de séjour, nombre de voyages, balance entrée-sortie...)
- . à connaître les caractéristiques de ces migrants, (ethnie, sexe, âge, profession, situation matrimoniale, d° d'instruction, religion...).

Au cours des périodes d'observation on enregistra en Côte d'Ivoire 60.500 personnes se dirigeant vers la Basse Côte et 53.900 retours ; au Ghana, 211.200 entrées contre 228.500 sorties.

Les résultats sont très riches et très détaillés. Leur degré de crédibilité est certain puisque les questionnaires s'adressaient directement aux migrants. Néanmoins la méthode présente certaines difficultés et limites. En effet, une bonne partie des observations portent sur des visites ou des voyages d'affaires assez courts, les contrôles de nuit n'étaient pas prévus ou difficiles à réaliser, tous les points de passages n'ont pu être contrôlés - c'est ainsi que l'enquête Côte d'Ivoire n'a pas couvert les gares ferroviaires... de même ne sont pas enregistrés ceux qui viennent par la mer. Une estimation du volume global paraît donc impossible.

L'apport de ces enquêtes réside surtout dans les comparaisons que l'on a pu établir entre les catégories de migrants suivant la durée de séjour notamment et sur les caractéristiques du phénomène dans les deux pays.

- 16 - De nombreuses enquêtes utilisant des questionnaires rétrospectifs ont été réalisées dans plusieurs pays sur des zones restreintes (Moyenne vallée du Sénégal, Haute Volta, Congo, Korhogo...)
Le caractère expérimental domine dans ces enquêtes. Elles ont permis d'affiner les concepts et les définitions de la mobilité, mis en évidence les difficultés dues aux notions d'absence, de durée de séjour, à la méthode rétrospective elle-même, (appel à la mémoire).

Intérêt méthodologique, notamment en faisant ressortir la nécessité de recourir à des enquêtes à passages répétés.

- 17 - Enquêtes sur la mobilité urbaine à Abidjan (1963-1964) et à (1) Yaoundé (1964-1965). C'est l'une des premières enquêtes sur les migrations à avoir utilisé le principe de la pluralité des passa-

(1) "La mobilité de la population urbaine en Afrique Noire, Deux essais de mesure, Abidjan et Yaoundé" L. ROUSSEL, F. TURLOT, R. VAURS - Population n° 2 - 1968.

ges sur un même échantillon et en avoir montré les multiples avantages (1), notamment la possibilité de chiffrer l'ampleur des départs au cours d'une période donnée.

Deux passages ont été réalisés à un an d'intervalle à Abidjan, à six mois à Yaoundé. L'ensemble des mouvements internes ou externes aux zones enquêtées est décrit de façon extrêmement précise pour la période comprise entre les deux passages.

L'apport méthodologique de ces enquêtes a été immense. On peut dire que les enquêtes réalisées en Afrique du Nord s'en inspirent. La méthode était là d'autant plus fructueuse que l'Afrique du Nord possédait l'infrastructure nécessaire pour réaliser des opérations de ce type sur une grande échelle.

- 18 - Une nouvelle méthode d'observation : L'enquête renouvelée sur un intervalle pluri annuel - Enquête sur les Migrations Mossi en Haute Volta - rédigé par VAUGELADE et QUESNEL.

EN CONCLUSION

Notons quelques points essentiels :

- Il y a finalement assez peu d'enquêtes spécifiques sur les migrations en raison :
 - . de la difficulté à observer le phénomène notamment sur les lieux de départ (raison technique) ;
 - . de l'intérêt tardif que l'on a porté à l'étude de la mobilité ;
 - . de la tendance récente à ne plus isoler tel ou tel flux, mais de considérer les interrelations de l'ensemble des flux qui touchent une population.
- Les enquêtes à passages répétés semblent être celles qui offrent les possibilités les plus intéressantes (observation sur les lieux de départ). Elles ouvrent la voie à l'expérimentation de nouveaux types d'observation.
- Ces nouvelles méthodes, si elles ont été en grande partie mises au point dans des enquêtes expérimentales portant sur des populations restreintes de l'Afrique au Sud du Sahara, sont passées au stade opérationnel dans de grandes enquêtes nationales réalisées surtout en Afrique du Nord. C'est là qu'elles ont pris tout leur intérêt pour l'étude des déplacements.

(1) A peu près à la même époque une enquête démographique était réalisée suivant le principe des visites périodiques dans deux arrondissements du Siné-Saloum au Sénégal. L'objectif essentiel était surtout ^{* l'étude} le mouvement naturel, mais de nombreuses données ont été recueillies sur les migrations - Voir "Etude Démographique dans la région du Siné Saloum" - P. CANTRELLE - Travaux et documents de l'ORSTOM n° 1 - 1969.